

BUDGET PREVISIONNEL 2023 2024

❖ Activités

➤ *Programmées de la mi-septembre à fin juin*

Randonnée :

-tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h

Gymnastique :

-tous les lundis de 9 h à 10 h (renforcement musculaire)
au gymnase

-tous les mardis de 9 h à 10 h (gym douce)

dans la grande salle du forum ou salle paroissiale

-tous les vendredis matin de 9 h à 10 h (renforcement musculaire)

Soit au gymnase suivant l'emploi du temps des collégiens

Soit dans la salle Paroissiale

en deux groupes 1^{er} cours à 9 h - 2^{ième} cours à 10 h

Balades à bicyclette

les mardis et samedis après-midi de 14 à 16 h

Lieu de rendez-vous le mardi : à la piscine,

le samedi : au tennis couvert.

➤ *Sorties exceptionnelles*

-21 octobre 2023 : randonnée dans le Médoc
du château Estournel au château Montrose

- jeudis de la rando en partenariat avec le SAPAL et le CDRP :

23 novembre 2023: Sanguinet

22 février 2024 : Labrit

28 mars 2024: Pontenx les Forges

30 mai 2024 : Mimizan

-Mercredi 22 mai ou 19 juin sortie à Brassempouy
(programmée par le Sapal)

Randonnée vers le site archéologique des Grottes du Pape
Visite commentée et repas au restaurant

Organisation et/ou participation : semaine bleue, octobre rose et
téléthon,



Fin mai 2024 : ROCHEFORT et LA ROCHELLE

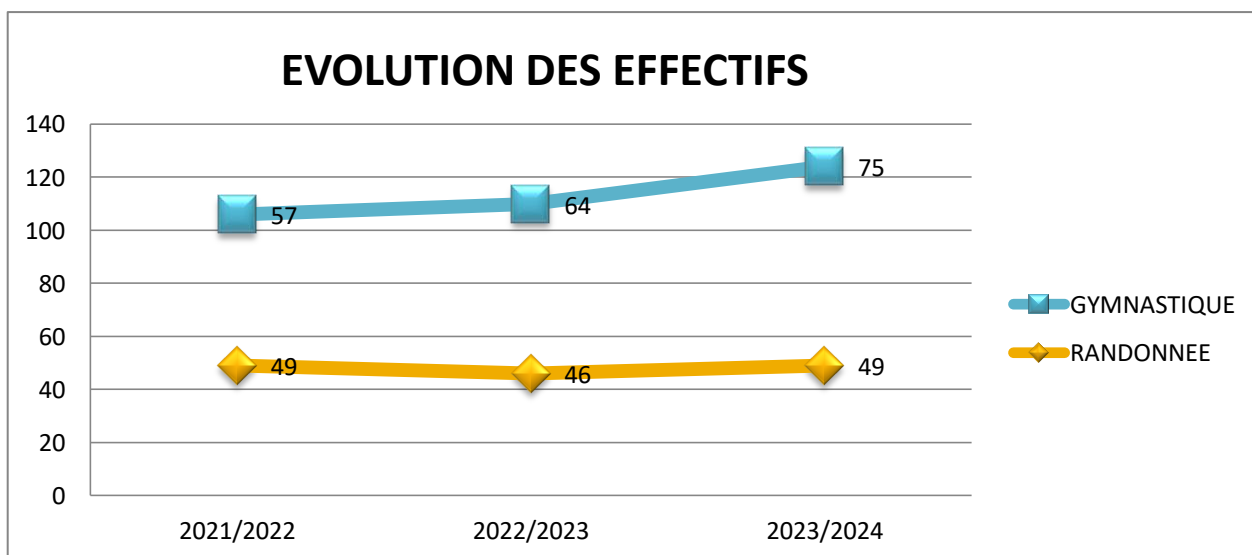
Programme détaillé en annexe

❖ Effectif au 31 décembre 2023

1 - ADHERENTS : 97

49 randonneurs
75 gymnastes

- 26 adhérents cumulent ces deux activités.
- 7 adhérents participent aux sorties à vélo.



MONTANT DES COTISATIONS : inchangé

(licences et cotisations ASEM comprises)

Randonnée pédestre : 38 euros

Randonnée pédestre et à vélo : 47 euros

Gymnastique d'entretien : 100 euros

Tarif unique pour 1 - 2 ou 3 séances

Tarifs pour les personnes inscrites à plusieurs activités

Randonnée et Gymnastique : 135 euros

Gymnastique - randonnée - vélo : 145 euros

2 - DEPENSES

SALAIRE ET CHARGES DE L' ANIMATRICE **5 200.00 €**

Geneviève est rémunérée sur la base du taux horaire brut de 25.60 €.

Sa durée hebdomadaire est de 3 heures par semaine soit 105 h

1 heure supplémentaire lui est versée lorsque nous intervenons dans la salle Paroissiale par demi-groupe ce qui représenterait compte tenu du planning actuel 18 h supplémentaires.

Le Groupement des Employeurs Sport Landes gère les salaires et charges moyennant :

Frais d'adhésion : 60 € par an

Frais de gestion : 5 € par mois

3.5% de la masse salariale brute

COUT DES LICENCES **4 068.00 €**

FFRP : 1 740.00

31.75 € randonnée seule

43.80 € randonnée + vélo

UFOLEP : 1 908.00

26.50 € (gym seule)

Cotisation reversée à l'ASEM : 4.88 € 420.00

Location salle Paroissiale **494.00 €**

13 € de l'heure

3 - RECETTES

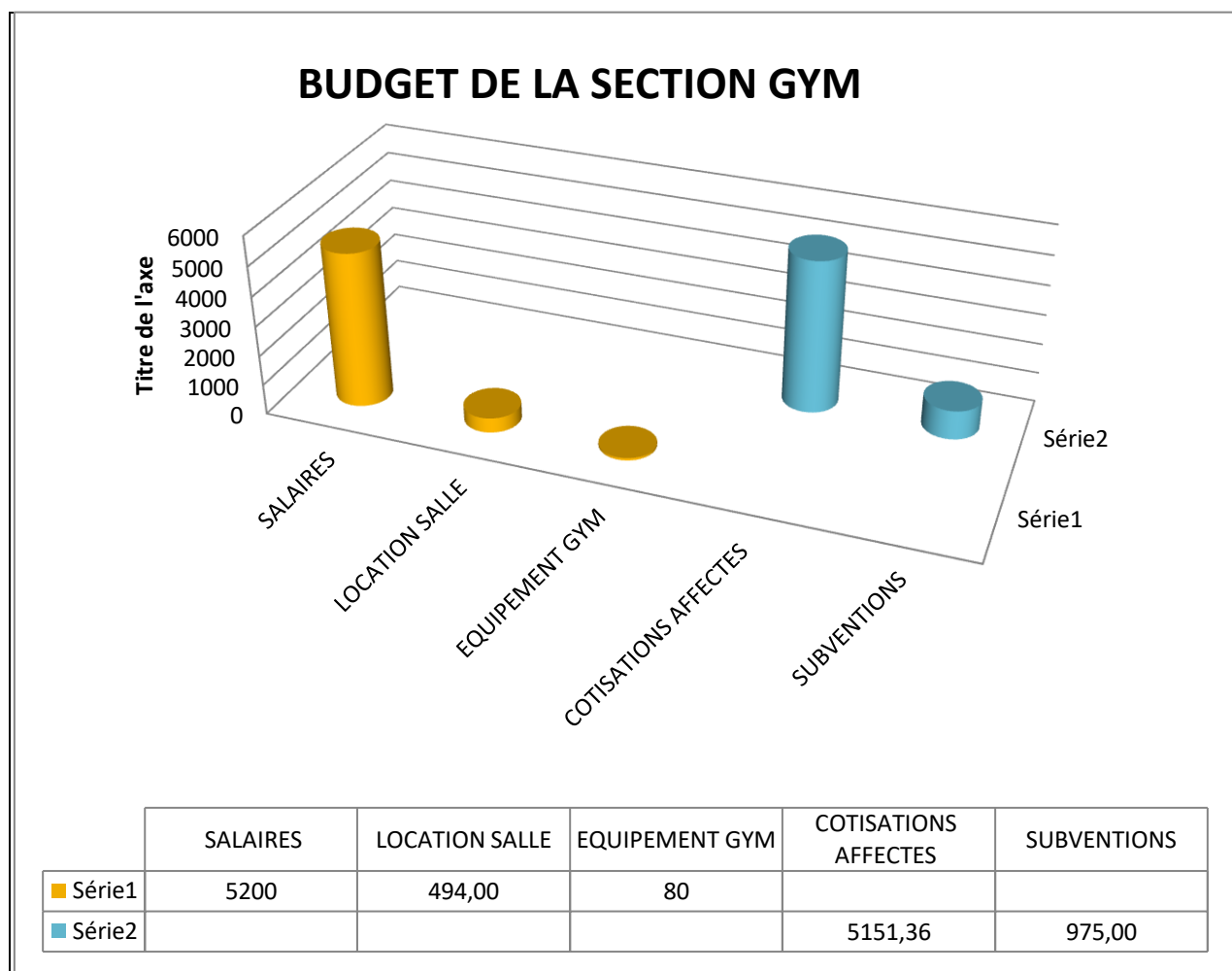
ADHESIONS

9 180.00 €

GYMNASTES UFOLEP
RANDONNEURS FFRP

SUBVENTION ASEM 2023

975.00 €



BUDGET PREVISIONNEL 2023 2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
	Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
60	Achat	80,00	70	Vente prod. finis	
	Equipement p/gymnastique	80.00			
		-			
61	Services extérieurs	494,00	74	Subvention d'exploit.	975.00
	location salle	494,00		Etat	
	Assurance	-		Région (s)	
	Documentation			Département (s)	
	Formation animateur	-		Commune (s)	
62	Autres sces extérieurs	313.00		Organismes soc.	-
	Rémunérations int.			Fonds européens	
	Publicité, publication			CNASEA	
	Déplac. Mission réception	100.00		Subvention Asem	975.00
	Frais postaux	13.00			
	Divers : cadeaux	200.00			
63	impôts et taxes	-			
64	Charges de pers.	5 200.00			-
65	Autres charges de gest.	4 068.00	75	Autres produits	
	Licences	4 068.00		Cotisations licences	9 180.00
66	Charges financières	-	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles	-	77	Produits exceptionnels	-
68	Dotations aux amort. et provisions		78	Reprises sur amort. et provisions	-
69	Impôts sur les sociétés	-	79	Transferts de charges	-
	TOTAL CHARGES	10 155.00		TOTAL PRODUITS	10 155.00

ANNEXE

PROJET DE SORTIE ROCHEFORT LA ROCHELLE

Programme :

1er jour : départ de Mimizan 7 h
Pause café en cours de route
Pique nique tiré de son sac
et randonnée à ROCHEFORT

Installation à LA ROCHELLE
sortie nocturne libre

2^{ème} jour :

Visite guidée dans la vieille ville de La Rochelle

12 h : Déjeuner
Après-midi : libre
16 h : Départ
Retour à Mimizan vers 21 h 30

Le coût du séjour vous sera proposé prochainement

